

TARIF DES EMOLUMENTS (Valable à partir du 1^{ère} janvier 2024)

LÉGALISATION

1. Certificats d'origine (2,0 o/oo de la valeur de la marchandise)*	minimum	frs	25.—
	maximum	frs	250.—
2. Légalisations de factures en rapport direct avec un Certificat d'origine*	par facture	frs	25.—
3. Légalisations de factures sans certificats d'origine	minimum	frs	25.—
	maximum	frs	250.—
4. Attestations diverses (déclarations, attestations de signatures, listes de prix etc.)	membre	frs	30.—
	non-membre	frs	40.—
5. Attestations internes	minimum	frs	25.—
	maximum	frs	125.—
6. Duplicata		frs	30.—
7. Des exemplaires supplémentaires pour des légalisations	par exemplaire	frs	10.—
8. Frais d'administration pour des justificatifs manquants	par demande d'attestation	frs	20.—
1. rappel pour des justificatifs manquants		frs	30.—
2. rappel pour des justificatifs manquants		frs	50.—
9. Contrat pour la procédure simplifiée (en fonction de l'effort)	minimum	frs	250.—
10. Contrat pour l'utilisation du système certify.ch		frs	150.—
11. CITES-Print	par document	frs	10.—

Taxe express légalisation

1. Exécution rapide de votre ordre (entre un délai de 4 heures ouvrables)	membre	frs	25.—
	non-membre	frs	40.—
2. Exécution rapide de votre ordre (entre un délai d'une heure ouvrable)	membre	frs	35.—
	non-membre	frs	60.—

* Le montant du dossier s'élève au maximum à 250 francs

CARNET ATA OU CPD (CHINA-TAIWAN)

1. Taxe de base	membre	frs	95.—
	non-membre	frs	130.—
2. Par tranche de frs 1'000.— de la valeur des marchandises		frs	1.—
3. 12 feuilles sont gratuites, dès de la 13 ^{ème} feuille	par feuille	frs	0.50
4. Lors de l'utilisation irrégulière de carnets, le tarif de régularisation suivant sera appliqué (voyez aussi le memento directif dans le Carnet ATA /CPD)			
mise en demeure pour restitution d'un carnet échu		frs	35.—
décharge a posteriori d'un carnet auprès des douanes étrangers		frs	100.—
acquittement a posteriori des droits d'entrée dans un pays étranger		frs	150.—

Taxe express Carnet ATA

Exécution rapide de votre ordre (entre un délai de 4 heures ouvrables)	membre	frs	35.—
	non-membre	frs	60.—

Service particuliers / Frais

1. Photocopies	pro feuille	frs	0.40
2. Les frais de port et de téléphone sont mis en compte. Min. montant de commande CHF 10.—**			
3. Pour des prestations de caractères particuliers, exigeant des vérifications et des renseignements qui prennent du temps, contrôles des documents de	membre	frs	25.—
légalisation préalablement pro ¼ Stunde**	non-membre	frs	45.—

** soumis à la TVA 8,1 %